

Date de dépôt : 14 mars 2014

Pétition pour le site unique de l'ECG Ella-Maillart

Mesdames et
Messieurs les députés,

Etant donné que :

- L'Ecole de Culture Générale Ella-Maillart, créée en 2008, fonctionne depuis quatre ans sur deux sites, Carouge et Plan-les-Ouates, et que les cours sont donnés dans cinq bâtiments, dont deux pavillons provisoires et trois bâtiments scolaires appartenant à d'autres écoles (CO Voirets, EC Aimée-Stitelmann et Collège Mme de Staël).
- Nous avons déposé en 2012 une pétition demandant la recherche d'une solution à ce problème de la dispersion prenant en compte:
 - la croissance fulgurante des effectifs élèves globaux de l'ECG ;
 - la sur-occupation actuelle des locaux affectés aux trois ECG ;
 - le gel de toute construction scolaire postobligatoire ;et amenant une réponse aux immenses difficultés de l'ECG Ella-Maillart générées par son éclatement sur trois bâtiments principaux, deux administrations et directions éloignées et cinq lieux de cours différents.
- Suite à cette pétition,
 - nous avons été longuement auditionnés par la Commission des pétitions, de même que MM. Sylvain Rudaz, directeur du PO et Bertrand de Weck, directeur de l'ECG Ella-Maillart ;
 - la Commission des pétitions s'est déplacée sur le site de Plan-les-Ouates et a rédigé un rapport conséquent et documenté de 92 pages.

- Suite à cet immense travail de la Commission des pétitions et de divers acteurs du DIP, la solution d'un campus unique sur le site de Plan-les-Ouates, rassemblant les élèves de l'EC Aimée-Stitelmann et les élèves de l'ECG Ella-Maillart, a été envisagée, sa faisabilité étudiée, et a été finalement retenue par le chef du DIP alors en exercice, Monsieur Charles Beer ;
- Que l'actuelle cheffe du DIP, Mme Anne Emery-Torracinta, lors de sa visite en nos murs le 4 mars dernier, a d'emblée remis en cause ce projet de campus unique, pourtant longuement étudié et négocié, et lui a opposé deux alternatives :
 - dans un premier temps, celle de créer un deuxième campus qui regrouperait l'ECG Ella-Maillart et le Collège de Staël (solution qui reconduit la même situation inacceptable contre laquelle nous nous battons depuis deux ans) ;
 - puis, dans un deuxième temps, celle de vider un cycle d'orientation (solution déjà étudiée par le passé et rejetée pour de multiples raisons) ;

Les signataires invitent le Conseil d'Etat à honorer l'engagement que Monsieur Charles Beer a pris l'an dernier au nom du Conseil d'Etat, par oral devant eux et par écrit dans la « Réponse du Conseil d'Etat aux pétitions P 1833-B, P 1834-B, P 1835-B ».

N.B. 68 signatures
*p.a. Association des Maîtres
d'Ella-Maillart (AMEM)
ECG Ella-Maillart
Madame Sylvie Zinguinian
Monsieur Guillaume Gerdil
22, route de base
1218 Plan-les-Ouates*